



Rapport d'activité

2013



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**
L'ASSOCIATION



SOMMAIRE

>> Rapport moral de la Présidence	p.2
I. Accompagner les projets citoyens	p.5
II. Interpeler pour favoriser les projets	p.6
III. Sensibiliser...et mobiliser	p.7
IV. Le Mouvement Energie Partagée	p.9
V. Elements financiers	p.11



Réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Raon-L'Etape (88)



Montage des éoliennes de Béganne (56)



Toitures solaires sur des écoles dans la Plaine Sud de Caen (14)



Parc éolien citoyen de Rilhac Lastours (87)

Rapport moral de la Présidence



Christel Sauvage, lors de la conférence de presse à l'occasion du lancement du partenariat avec Biocoop

Trois grands thèmes ont marqué l'année 2013 ; la seconde collecte, des évolutions dans l'organisations interne du mouvement, et bien sur le contexte du DNTE.

Le Débat National sur la Transition Energétique a été l'occasion de mettre en avant quelques points clés de blocages réglementaires à faire évoluer, afin d'améliorer la faisabilité des projets citoyens. Après avoir identifié quelques mesures à prendre, toute occasion fut bonne pour faire valoir nos revendications, tenter de faire intégrer nos propositions.

Nous nous sommes associés aux revendications portées par le CLER, Energie Cités (au travers de l'Alliance), Enercoop... en diverses occasions et instances. Anne Bringault et Raphaël Claustre ont particulièrement veillé à l'intégration de nos positions dans le cadre des travaux collectifs des ONG. Par ailleurs, nombreux ont été les relais de ces propositions dans le cadre des débats en régions, via les administrateurs et adhérents.

2014 nous dira ce qui aura pu changer ; entre la Loi sur l'ESS ; loi sur le financement participatif ; la Loi sur la Transition Energétique... Aujourd'hui la perspective d'évolution la plus tangible

est l'article 21 de la loi Hamon, qui permettra aux collectivités de participer au capital des SCIC jusqu'à 50 % (elles sont actuellement plafonnées à 20 %). Par ailleurs une mesure est à l'étude dans le cadre de la loi sur la transition énergétique sur la possibilité pour une collectivité d'entrer au capital d'une SAS pour faciliter les projets locaux d'EnR. Pour le reste, il y aura encore beaucoup à faire !

En ce qui concerne le mouvement Energie Partagée et son fonctionnement, cette année fut riche en travaux et décisions. Après avoir constaté une trop grande distance dans le fonctionnement des diverses instances du mouvement malgré l'origine commune, une refonte de l'organisation globale s'est engagée. Pour resserrer les liens, deux types d'évolutions ont été envisagées : des modifications statutaires et des changements dans le fonctionnement :

- l'association est maintenant invitée permanente du comité de direction de la SCA commandite, responsable du fonds Energie Partagée Investissement (une réflexion est menée sur les possibilités juridiques d'une participation plus formelle de l'association) ;

- La SCA a décidé d'embaucher un directeur à plein temps, afin de renforcer la gestion au quotidien des investissements EPI. Le directeur a aussi pour mission d'établir le lien entre l'association et EPI ; les fondateurs étant soucieux de ne pas perdre le caractère unitaire du mouvement ;
- Et enfin il est proposé à l'assemblée générale de permettre l'intégration statutaire d'une représentation de la SCA au conseil d'administration de l'association (Assemblée Générale Extraordinaire prévue afin de modifier les statuts en conséquence).

Et pour mettre tout ça en musique, une équipe salariée renforcée, avec Marc Mossalgue depuis début 2013 appuyé par Olivier Berland pour la dernière ligne droite de l'OPTF en fin d'année ; l'arrivée début 2014 d'Erwan Boumard (pour la direction du fonds EPI), de Justine Peullemeulle à l'animation du réseau et d'Arno Foulon pour l'animation en région Provence-Alpes-Côtes d'Azur.

Ainsi, et avec un Bureau très actif et impliqué, Michel, Jacques, Bernard, Alain, nous arrivons petit à petit à étendre la notoriété du mouvement, via la presse, par notre présence en de très nombreux événements (grâce aussi à des bénévoles) colloques, assises, et jusqu'à l'Assemblée Nationale...

Du côté des projets, nous avons heureusement vu la concrétisation de plusieurs installations comme les toitures solaires de Plaine Sud Energies près de Caen, l'éolienne «La Citoyenne des monts de Rilhac-Lastours, la ferme éolienne de Clamecy ou encore le parc de Bégawatts, qui sort enfin de terre après 10 ans de persévérance.

Si en 2013 nous avons encore été focalisés sur la réussite de la deuxième OPTF, les axes prioritaires de 2014 seront tout autres.

En effet, n'ayant pas besoin de relancer une OPTF dans l'immédiat, cette année va nous permettre de nous recentrer sur la problématique de l'accompagnement des projets citoyens et sur la capitalisation des expériences déjà abouties. Il nous faut maintenant renforcer les collaborations, les échanges et formations en direction des adhérents.

Journées d'échanges, ateliers thématiques, mutualisation et capitalisation de modèles,...

Un fonds d'investissement dédié existe et va se renforcer, mais il y a bien d'autres besoins que nous devons identifier, hiérarchiser, et auxquels nous devons apporter un réponse.

Pour finir, les travaux sur la transition énergétique font émerger l'implication citoyenne comme un axe opportun de financement du développement des énergies renouvelables. Mais nous devrions être vigilants, et veiller à ce que cet argument ne soit pas un simple discours, un habillage, destiné seulement à trouver des capitaux.

Nous devons nous attacher à montrer la différence et la réalité d'un véritable projet citoyen, avec certes les difficultés mais surtout les avantages pour les territoires ; mettre en avant l'idée essentielle que l'exploitation des biens communs doit nécessairement bénéficier aux territoires détenteurs de ces ressources, pour les besoins de leurs habitants dans une logique d'intérêt général.

Bonne lecture !

Christel Sauvage

I. Accompagner les projets citoyens



Énergie Partagée Association (EPA) a poursuivi sa mission d'accompagnement aux porteurs de projets, en développant des outils méthodologiques et en proposant des formations et accompagnements adaptés aux spécificités des projets citoyens.

GUIDE > « Construire un projet citoyen d'énergies renouvelable » réalisé avec l'association Éoliennes en Pays de Vilaine offre un aperçu détaillé des différentes étapes «*de l'idée au projet*» et trace des pistes de mobilisation citoyenne. Il reprend pas à pas les

formalités administratives et les chantiers à lancer, tant sur les plans techniques, économiques et juridiques pour favoriser le succès d'une initiative citoyenne. Ce guide est une première étape importante pour tout porteur de projet ou collectif souhaitant se lancer dans l'aventure d'une installation citoyenne d'énergie renouvelable ou d'efficacité énergétique.

> <http://ow.ly/v6Ocw>

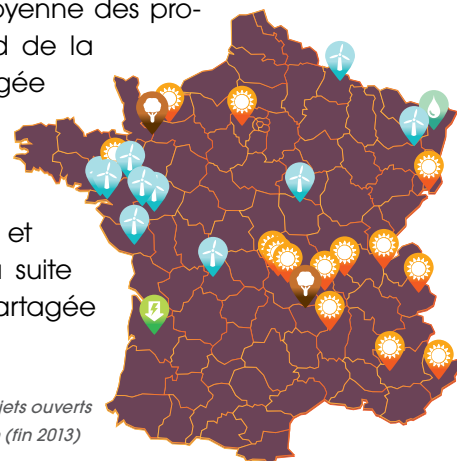


ATELIERS > Parallèlement, l'association a organisé cette année des sessions de formations liées au montage des projets.

Dans la continuité des ateliers organisés en 2011 et 2012, EPA a cette année dispensé des formations sur différents aspects des projets citoyens (modalités, plans d'affaires de projets éoliens, projets photovoltaïques, etc).

ACCOMPAGNEMENT > Les besoins d'accompagnement des porteurs de projets et des collectivités sont souvent plus spécifiques car liés à un contexte territorial ou à un projet précis. Certaines collectivités comme Saales (67), Vendôme (41), la communauté de commune du Mirebellois (21) ou encore la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont fait appel à Energie Partagée pour les accompagner spécifiquement sur leur stratégie de mise en place de projets citoyens d'énergies renouvelables.

INSTRUCTION > Dans le cadre du financement de projets citoyens par le fonds Energie Partagée Investissement, l'association est chargée d'évaluer la démarche citoyenne des projets soumis au regard de la charte Energie Partagée ainsi que leur faisabilité technique. Les aspects économiques, juridiques et financiers sont par la suite étudiés par Energie Partagée Investissement.



Carte des projets ouverts à souscription (fin 2013)

II. Interpeler pour favoriser les projets



L'année 2013 devait être l'année de la loi sur la transition énergétique. Le débat national a permis à Energie Partagée de porter à la connaissance du législateur et du grand public les mesures phares pour favoriser l'essor des projets citoyens de maîtrise de l'énergie et d'énergies renouvelables.

PRECONISATIONS > «Propositions concernant le financement des énergies renouvelables citoyennes».

Ce document comporte les principales mesures qui permettraient de faciliter l'essor des projets citoyens en France. Largement diffusé via les canaux d'information du réseau, il a également été remis à certains élus, députés et ministres en exercice notamment la Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, Delphine Batho qui a par ailleurs cité en exemple, en séance parlementaire, la démarche citoyenne exemplaire du parc éolien de Béganne.



ONG» reprenant les principaux axes d'évolutions souhaités par les organisations de la société civile française en matière de transition énergétique. Tout au long de l'année 2013, ce collectif a représenté et porté les messages et revendications du mouvement Énergie Partagée.



PLAIDOYER > Dans le cadre du débat sur la transition énergétique organisé au premier semestre ou lors des discussions sur la loi relative à l'ESS, Énergie Partagée a pu participer à de nombreuses conférences et réunions pour sensibiliser et proposer des modifications de loi à même de favoriser l'essor des projets citoyens.

A l'occasion de la grande journée citoyenne du 25 mai, lors de laquelle des centaines de débats étaient organisés simultanément dans toute la France, Énergie Partagée est notamment intervenu à Cluny, en marge du Festival de la Transition.

COLLECTIF ONG > Parallèlement, et toujours dans le cadre de ce débat national sur la transition énergétique, Energie Partagée Association s'est impliquée dans la formulation de propositions plus globales au nom des ONG et organisations de protection de l'environnement. Ce collectif a établi un document intitulé «**14 propositions des**



III. Sensibiliser...



L'information est la première étape d'une transition citoyenne. Voilà pourquoi, en 2013, Energie Partagée a intensifié ses efforts de sensibilisation, pour impliquer davantage de citoyens et faire naître de nouvelles vocations dans les territoires.

PARTICIPATIONS > Energie Partagée a participé à de nombreux événements pour diffuser le message et le principe de l'énergie citoyenne. La présence en **salons** (Marjolaine (75), Primevère (69)...), lors de **festivals** (Ille-et-Bio (35), Alternatiba (64), Albenc (38), Foire de Mens (38)) ou lors de **rassemblements** (Assises de l'Énergie (38), Journées d'été d'EELV (13), Journées Parisiennes du Climat (75), Ecocity (44)...), a permis de maintenir une forte visibilité au mouvement et de nouer des contacts en vue de la progression des dynamiques territoriales.



> Ces participations étaient systématiquement couplées à des interventions dans le cadre de conférences ou d'ateliers lors desquels Energie Partagée avait l'opportunité d'apporter plus de détails sur la démarche citoyenne.



INTERVENTIONS > Energie Partagée est également régulièrement intervenu lors de **conférences** ou **soirées-débats** (soirées Biocoop, restitution de PCET, soirée finance solidaire, Visite d'Amory Lovins à Paris, etc). > Ces interventions permettent un échange riche et favorisent le passage à l'action des participants.

LETRE & NEWSLETTER > Trait d'union entre les différents membres du mouvement, **Court Circuit** - le bulletin de l'énergie citoyenne - met en lumière chaque mois les projets suivis par Energie Partagée et l'évolution de la dynamique. Il a remplacé en 2013 les «Brèves d'infos». A ce jour, Court Circuit compte 3 700 abonnés.



RESEAUX SOCIAUX > Actif sur Twitter (2 141 suiveurs) et Facebook (1 200 «J'aime»), Energie Partagée a notamment mené cette année une campagne ponctuelle, basée sur des visuels humoristiques, détournant des classiques de la culture. Cette action a remporté un franc succès.



...et mobiliser !



PARTENARIATS > Pour soutenir ses efforts de mobilisation, Energie Partagée a noué cette année un partenariat de diffusion avec le réseau de magasins **Bio-coop**, à l'occasion d'une campagne de l'enseigne en faveur des alternatives énergétiques.



Ce partenariat a prévu la diffusion de brochures d'information sur Enercoop et Energie Partagée dans les 330 magasins Bio-coop et l'organisation de nombreux événements (soirées-débats, animations, etc) en marge de cette campagne.

COURRIERS > Dans le cadre de la dernière phase de l'appel à souscription, Energie Partagée Association s'est mobilisée, notamment pour concevoir deux courriers d'appel auprès des souscripteurs, mais également auprès des contacts de nos partenaires Colibris, Enercoop, La Nef et Bioconsommacteurs.



COLLECTIF > Cette année a vu l'éclosion du «**Collectif pour une transition citoyenne**», composé de 14 mouvements citoyens qui incarnent une alternative concrète dans les domaines de la finance, de l'énergie, de l'agriculture, de l'information, etc. Jusqu'à maintenant rassemblées de

façon informelle pour l'organisation du Festival de la Transition, ces organisations ont souhaité formaliser leur union et projeter des actions futures communes. Energie Partagée a participé à la naissance de ce nouveau mouvement et contribue particulièrement aux réflexions concernant l'information et la mobilisation des citoyens.



PRESSE > Les efforts d'Energie Partagée pour médiatiser son action ont porté leur fruit en 2013. Energie Partagée a bénéficié d'une importante couverture médiatique tant locale que nationale, contribuant à faire de cette seconde collecte un succès.

Entre autres : Radio Classique, France Inter, France Info, France 2, AFP, Le Monde, Kaizen, Actu-environnement, NovEthic, etc.



Energie Partagée a fait la Une du Monde.fr le 11 octobre 2013

IV. Le Mouvement Energie Partagée



L'association porte le projet d'Energie Partagée. En 2013, ce mouvement s'est structuré et a tracé les pistes concrètes pour renforcer son influence.

ADHERENTS > Cette année, de nouveaux adhérents ont rejoint l'association : Coopérative Bourgogne, Biocoop, SEM Energies Positif, Solis Association, Plaine Sud Energies, Vallée de la Drôme énergie citoyenne, Enercoop PACA, SAS Ségala Agriculture Énergie Solaire, Association de préfiguration d'Enercoop Midi Pyrénées et Enercoop, portant à **53** le nombre d'**adhérents** à jour de cotisation fin décembre 2013.

GOVERNANCE > Au 31 décembre 2013, l'association est gouvernée par un conseil d'administration composé de 14 membres :

SAUVAGE Christel - ALE 08 - Présidente
QUANTIN Jacques - Confluences - Vice président
LECLERCQ Michel - EPV - Vice président
VACANDARE Johann - Quercy Énergies - Trésorier
CHASSEUIL Alain - Le Varne - Trésorier Adjoint
LAPONCHE Bernard - Global Chance - Secrétaire
BRINGAULT Anne - Les Amis d'Enercoop
CLAUSTRE Raphaël - CLER
JULIEN Emmanuel - Sergies
MARILLIER Frédéric - Enercoop Rhône Alpes
WEIDER Guy - ERCISOL
AUDRAS George - Énergies Partagées en Alsace
VILLEVIEILLE Jacques - ERE43
MASSÉ Philippe - Association Elise

Le Conseil d'administration s'est réuni quatre fois en 2013. Le bureau se réunit à un rythme moyen d'une fois par mois.

MOYENS > L'équipe de salariés s'est composée cette année de 3 personnes :

- **Marianne Breton**, chargée de mission, CDD (jusqu'au 31 juin 2013).
- **Marc Mossalgue**, coordinateur, CDI (depuis le 18 mars 2013).
- **Olivier Berland**, chargé de mobilisation, CDD (du 1^{er} septembre au 31 octobre 2013).

L'association a pu également faire appel à des intervenants experts des énergies renouvelables citoyennes pour l'accompagnement des porteurs de projets et la promotion du modèle : l'Agence Locale de l'Énergie des Ardennes, Confluences, Éoliennes en Pays de Vilaine, Site à Watts et Le Varne ont notamment pu intervenir pour Énergie Partagée au cours de l'année 2013.

ENERGIE PARTAGÉE INVESTISSEMENT > Pour favoriser le bon fonctionnement du mouvement et le respect constant de la Charte Energie Partagée, l'association a accru sa participation aux instances dirigeantes du fonds Energie Partagée Investissement, notamment au sein du Comité Consultatif des engagements, du Conseil de Surveillance mais également en tant qu'invitée au comité de direction du fonds.

...son actualité, ses partenaires



PARTENAIRES > Energie Partagée reste impliqué dans les réseaux de la transition énergétique, notamment au sein du CLER, d'AMORCE, du réseau TEPOS, de Res-Coop et de l'Alliance pour l'énergie locale. Ces liens permettent au réseau de mutualiser les connaissances, notamment sur les sujets de l'énergie citoyenne et de mener des actions communes en faveur de la transition énergétique.

OPTF > La deuxième collecte d'investissement (OPTF) s'est ouverte le 1^{er} novembre 2012 et s'est clôt le 31 octobre 2013. Durant cette période, **2,5 millions d'euros ont été collectés** par Energie Partagée, portant le capital du fonds à 6,2 millions d'euros (environ 3 000 souscripteurs)

6,2
millions d'euros
collectés par
Energie Partagée

ESPACES RELAIS & BENEVOLES > Le Mouvement Energie Partagée peut compter sur des dizaines de citoyens, prêts à présenter Energie Partagée et à mobiliser localement de nouveaux souscripteurs et bénévoles. En 2013, l'association a commencé à organiser ce réseau de bénévoles mais également à tisser un maillage d'**Espaces Relais**, ces lieux associatifs disposés à renseigner



tout un chacun sur le mouvement Energie Partagée. Des sessions de formations seront organisées en 2014 pour permettre à ce réseau de s'accroître et de gagner en connaissance sur l'énergie citoyenne. Cette communication «de proche en proche» est l'ADN même d'un mouvement citoyen comme Energie Partagée.

SEM > Energie Partagée a engagé cette année un travail spécifique en direction des sociétés d'économie mixtes (SEM SIPENR, etc) ou fonds régionaux d'énergies renouvelables (OSER en Rhône Alpes) dans l'objectif d'identifier en amont les projets de production d'énergies renouvelables et de les accompagner de la meilleure manière pour associer les citoyens.

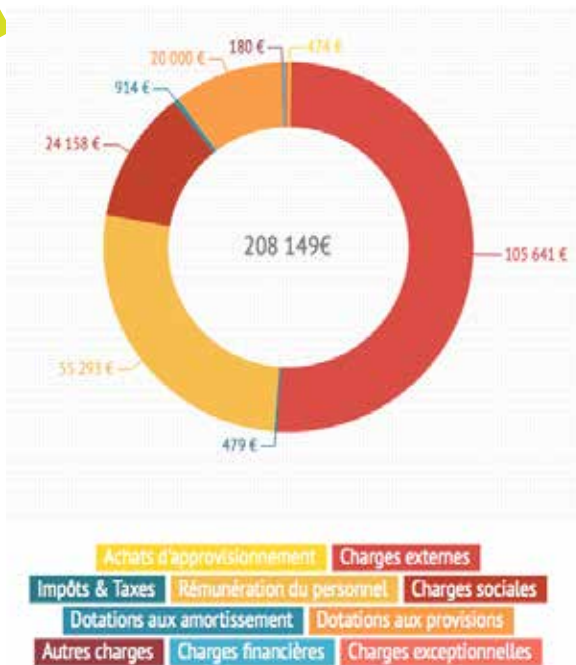
PRIX > Cette année, Energie Partagée a été distingué au concours IMPACT organisé par Ashoka. Ce prix récompense les entrepreneurs sociaux les plus innovants.



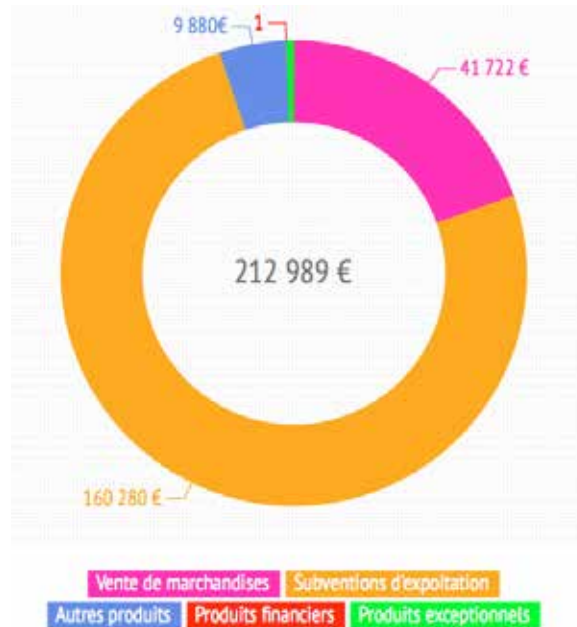
Marc Mossalgue reçoit le prix des mains d'Anaud Mourot et de Rudy Provoost

V. Elements financiers

CHARGES



PRODUITS



L'exercice financier 2013 marqué par une discipline financière, se clôt sur un bénéfice de 4 840 euros.

DEPENSES > L'année 2013 a vu d'importants changements du point de vue de l'organisation de l'association. La masse salariale permanente a évolué (départ de Marianne Breton, arrivée de Marc Mossalgue) mais est restée insuffisante et a nécessité d'avoir recours à des prestations extérieures pour faire face aux nombreuses sollicitations d'interventions et d'accompagnement. Par ailleurs, l'association a engagé d'importantes dépenses de communication notamment au moment de l'appel à collecte (frais d'impressions, participation à des événements, embauche ponctuelle d'Olivier Berland). Les frais liés à l'acti-

tivité de l'association (locations, déplacements, etc) sont restés stables vis-à-vis de l'exercice précédent.

RECETTES > Les subventions (ADEME, Fondation Macif, Mairie de Paris) ont constitué en 2013 la principale source de produits pour l'association. Les participations aux ateliers, les activités d'accompagnement aux collectivités et la participation du fonds EPI aux frais de communication ont également contribué de façon importante à l'équilibre financier. Enfin les cotisations et dons, représentant 9 880 euros, ont doublé vis-à-vis de l'exercice précédent, marquant la volonté de l'association de développer son auto-financement pour les prochains exercices.

Rédaction et conception graphique : Energie Partagée Association
Date de réalisation : Avril 2014



Energie Partagée Association

10 rue Riquet

75019 Paris

www.energie-partagee.org

contact@energie-partagee.org

 @EnergiePartagee

 Energie Partagée



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

L'ASSOCIATION